

**Arrêté fédéral
concernant les projets de construction et l'acquisition
de terrains et d'immeubles du secteur civil**
(Message 2007 sur les constructions civiles)

Projet

du ...

*L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,
vu l'art. 167 de la Constitution¹,
vu le message du Conseil fédéral du 22 août 2007²,
arrête:*

Art. 1 Crédit global «Constructions civiles» (*ch. 1 du message*)

¹ Un crédit global de 349,9 millions de francs visant à augmenter le crédit d'engagement «Constructions civiles» est autorisé pour les projets énumérés dans l'annexe.

² Le crédit global de 349,9 millions de francs est soumis au frein aux dépenses.

Art. 2 Transferts de crédits à l'intérieur du crédit global

Le Département fédéral des finances (Office fédéral des constructions et de la logistique) peut effectuer des transferts limités dans le cadre du crédit global de 349,9 millions de francs.

Art. 3 Disposition finale

Le présent arrêté n'est pas sujet au référendum.

¹ RS 101

² FF 2007 5971

Liste des nouveaux crédits d'ouvrage «Constructions civiles»

(ch. 1 du message)

	Francs
Crédit additionnel pour la transformation et la rénovation du Palais du Parlement à Berne (projet n° 2001.250) (ch. 1.1 du message)	13 000 000
Rénovation du Palais fédéral ouest à Berne (projet n° 2001.269) (ch. 1.2 du message)	22 000 000
Rénovation du bâtiment Inselgasse 1 à Berne (projet n° 2001.233) (ch. 1.3 du message)	20 800 000
Rénovation totale du bâtiment de la collection Oskar Reinhart à Winterthour (projet n° 3408.010) (ch. 1.4 du message)	15 700 000
Equipped de SwissMetNet, seconde étape (projet n° 3075.108) (ch. 1.5 du message)	13 000 000
Rénovation complète et optimisation du bâtiment principal de la Haute école de l'Office fédéral du sport à Macolin (projet n° 4237.093) (ch. 1.6 du message)	29 300 000
Crédit additionnel «Constructions civiles» pour le nouveau centre de calcul de l'administration fédérale, Fellerstrasse 15A à Berne (projet n° 2009.008) (part du ch. 1.7 du message)	10 500 000
Agrandissement, rénovation et changement d'affectation du bâtiment Fellerstrasse 21 à Berne (projet n° 2011.025) (ch. 1.8 du message)	45 700 000
Rénovation des quatre corps de bâtiment de la station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon à Zurich-Affoltern (projet n° 3664.042) (ch. 1.9 du message)	29 900 000
Crédit-cadre (projet n° 620.201) (ch. 1.10 du message)	150 000 000
Total du nouveau crédit global «Constructions civiles» de l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL)	349 900 000

Le crédit global de 349,9 millions de francs est soumis au frein aux dépenses.

Arrêté fédéral concernant les projets de construction et l'acquisition de terrains et d'immeubles du secteur civil (Message 2007 sur les constructions civiles) (Projet)

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2007
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	38
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	18.09.2007
Date	
Data	
Seite	6019-6020
Page	
Pagina	
Ref. No	10 140 907

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.